



CHIFFRES-CLÉS
(fin 2024)



52

Maisons Perce-Neige

5

Nouvelles rénovations

+25

Projets en cours pour améliorer,
compléter l'offre existante

1

Centre de formation



1350

personnes
en situation de handicap
accueillies



1899

professionnels accompagnants

L'ESSENTIEL
du rapport d'activité 2024



ÉDITO CHRISTOPHE LASSEURRE-VENTURA

Président de la Fondation Perce-Neige

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape importante pour la Fondation Perce-Neige, dans la continuité de notre plan stratégique 2021-2025. Nous avons poursuivi, avec constance et détermination, le développement de notre mission au service des personnes en situation de handicap.

Sur le plan des activités, 2024 a été une année de structuration et de consolidation : pas d'ouverture de nouvelle Maison, mais deux mandats de gestion qui vont nous permettre de renforcer nos actions, notamment dans le domaine de l'habitat partagé (avec l'association Foyer Richebourg et l'association des Compagnons de Camille) et un rapprochement (avec l'association de Faugeras). Ainsi que l'ouverture de services complémentaires : équipes mobiles, accueils de jour et formations professionnelles via Perce-Neige Formation, désormais certifiée Qualiopi.

Notre projet phare à Boulogne-Billancourt a poursuivi sa mise en œuvre avec la création des associations Perce-Neige LIVE ! et Perce-Neige-Cinéma, entités dédiées à l'inclusion professionnelle. Une promesse de bail emphytéotique de 99 ans a été signée avec la Ville, et le permis de construire déposé.

Le volet immobilier de nos actions a été particulièrement dense : chantiers lancés à Floing, Crémieu, Chauché ou Saint-Paul-en-Jarez, rénovation de plusieurs Maisons et inauguration du nouveau foyer de vie de Condorcet. Une charte architecturale a été élaborée, après une concertation avec les professionnels, pour garantir qualité et cohérence de nos nombreuses réalisations futures et dans l'optique de

permettre à tous les résidents d'être encore mieux « chez eux », dans des lieux non seulement adaptés à leurs besoins mais également aussi proches que possibles d'une maison chaleureuse et personnalisée.

Face à la croissance à venir, plus de 420 nouvelles places déjà autorisées devant ouvrir dans les cinq ans, nous avons renforcé notre organisation : création d'une direction de la maîtrise d'ouvrage, en charge des projets immobiliers, modernisation des outils de gestion des ressources humaines et de gestion comptable, amélioration continue de la qualité, déploiement du logiciel NETVie pour optimiser le suivi de l'accompagnement des résidents, recrutement d'un responsable du contrôle interne etc.

À travers toutes ces actions, c'est une dynamique collective que nous entretenons, animée par une exigence de qualité, un souci d'efficacité, et un objectif constant : offrir à chaque résident un accompagnement digne, humain et épanouissant.

Je remercie chaleureusement nos équipes, partenaires et bienfaiteurs pour leur engagement essentiel à nos côtés, qui est le moteur de toutes nos réalisations.

LES ANNOTATIONS DE JEAN-Louis AUQUE

Trésorier de la Fondation Perce-Neige

Cette année 2024 confirme encore et toujours la confiance des donateurs, des testateurs, des partenaires et des financeurs publics à l'endroit de la Fondation Perce-Neige pour ses missions sociales en faveur des personnes en situation de handicap.

Fort de cette confiance, la Fondation a poursuivi son action selon le modèle socio-économique qui est le sien, de gestionnaire de « Maisons Perce-Neige » d'une part et de porteur de projets immobiliers pour créer de nouvelles places d'accueil et apporter des solutions innovantes adaptées aux différentes situations de handicap d'autre part.

Si les financements publics assurent l'essentiel des budgets du fonctionnement des « Maisons », le soutien fidèle de la générosité du public reste indispensable pour permettre à la Fondation d'adapter les conditions de cet accompagnement au mieux des besoins des résidents, afin de leur offrir un supplément de qualité de vie et de bonheur, comme l'avait voulu Lino Ventura, le fondateur de la Fondation Perce-Neige. Cet abondement significatif représente 5 % des budgets de fonctionnement des Maisons.

La Fondation intervient également comme porteur de projets immobiliers, pour construire de nouvelles Maisons mais aussi adapter et moderniser constamment celles qui fonctionnent pour améliorer le cadre de vie et l'accompagnement de leurs résidents. Pour financer ces projets, l'apport de la générosité du public est capital car il représente dans la plupart des opérations l'essentiel, voire la totalité du financement nécessaire.

Cette action d'investissement s'amplifie avec les objectifs du plan stratégique 2021-2025 adopté par le Conseil d'administration de la Fondation qui a été révisé à la hausse (pour la troisième fois) en juin 2025. L'ambition de ce plan est en effet de toujours mieux répondre aux besoins qui demeurent insuffisamment satisfaits des personnes en situation de handicap et de leurs familles en créant 420 places d'accueil. Il porte désormais sur **25 projets immobiliers** (Établissements médicalisés ou non, Habitats inclusifs et Résidence autonomie) à réaliser sur la période 2025-2028. Il inclut également le soutien à des projets innovants (classes Soleil, recherche, formation des professionnels

du handicap) et la proposition de solutions diversifiées d'accompagnement des personnes en situation de handicap, avec notamment des projets de **logements inclusifs** (11 projets), de services d'aide à domicile et de maisons de vacances.

Compte tenu de l'ampleur des financements à mobiliser sur l'ensemble des investissements prévisionnels, **10 projets restent à financer**. La trésorerie provenant de la générosité publique accumulée en réserve sur les exercices précédents ne sera pas suffisante et la Fondation devra trouver de nouvelles sources de financement, y compris si besoin des **emprunts** aidés par l'État (PLAI et PLS) à compter de 2025. La solidité de son bilan et sa capacité d'endettement intacte permettent à la Fondation d'envisager sereinement cette étape. Ce financement « de relais » restera toutefois secondaire au regard du **soutien de la générosité publique sans laquelle rien ne serait possible**.

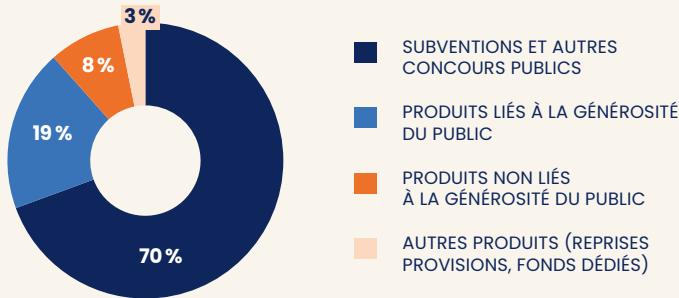
Bien qu'ayant ces nombreux projets à mener et de multiples activités à gérer au quotidien, la Fondation reste particulièrement vigilante sur la question des dépenses de fonctionnement et de recherche de fonds, avec des ratios toujours maîtrisés (environ 9,8 % des ressources issues de la générosité publique et 2 % des ressources totales). Elle s'attache aussi à pérenniser le modèle économique de ses actions. C'est dans cet objectif que le Conseil d'administration dote chaque année la réserve pour projets d'investissements et la réserve de fonctionnement des Maisons, garantissant la détermination et la capacité de la Fondation Perce-Neige à consolider, dans un présent incertain, et à poursuivre dans le futur ses actions en faveur des personnes en situation de handicap, de façon durable.

Merci encore pour votre soutien à la Fondation Perce-Neige, fidèle, attentif, important et si nécessaire pour la vie des Maisons Perce-Neige et pour le développement de ses projets.



LES CHIFFRES-CLÉS 2024 DE LA FO

LES RESSOURCES GLOBALES : TOTAL DE 142 M€ (Répartition par origine)



- ▶ Les ressources proviennent principalement de financements publics (Conseils départementaux et État) soit **98,6 M€**.
- ▶ Les ressources de la générosité du public pour **27 M€** sont assurées par le soutien fidèle des donateurs et testateurs.
- ▶ Les autres produits non liés à la générosité du public correspondent aux contributions des résidents, aux produits de la gestion propre.

LES EMPLOIS FINANÇÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN 2024

MISSIONS SOCIALES : 7 M€

- ▶ Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies dans les Maisons : **6,4 M€**. La générosité du public permet d'abonder les frais de fonctionnement des Maisons en complément des financements publics.
- ▶ Sensibiliser le grand public et soutenir des projets de recherche et innovants : **0,6 M€**. Le soutien des Classes Soleil pour enfants autistes ainsi qu'à la recherche s'est poursuivi.

INVESTISSEMENTS DANS LES MAISONS PERCE-NEIGE :

17 M€ sur les 21 M€ investis en 2024

L'excédent disponible de la générosité du public est employé pour financer les projets immobiliers (création/rénovation/extension) des Maisons Perce-neige qui accueillent les personnes en situation de handicap. Ces investissements sont décaissés selon un plan pluriannuel. Les décaissements 2024 se sont totalisés à **21 M€** correspondant à l'excédent de l'exercice pour **17,2 M€** complété par un prélèvement de **4 M€** sur le solde des ressources reportées du CER. (cf. politique pluriannuelle d'investissements et de financement des projets).

FRAIS DE FONCTIONNEMENT : 1 M€

Ils recouvrent le fonctionnement général de la Fondation (frais de siège non pris en charge dans les missions sociales, communication générale, charges exceptionnelles diverses) et participent au développement de la Fondation et de ses activités. Ils représentent 3,6 % des ressources de la générosité, mais seulement **1,3 %** du budget global, démontrant une maîtrise de ces charges à laquelle le Conseil d'Administration est particulièrement attentif.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : 1,8 M€

Ils sont composés au 2/3 des frais d'appel à la générosité du public et pour 1/3, depuis la réforme de 2020, des frais directs de gestion des dossiers de libéralités qui étaient auparavant déduits directement des produits (taxes, charges locatives, honoraires...). Le ratio des frais de recherche de fonds (**1,8 M€**) par rapport aux ressources collectées auprès du public en 2023 (**27 M€**) s'établit à **6,7 %**.

LES PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS : 2,3 M€

Pour cette année, il s'agit de reports en fonds dédiés pour **2,3 M€**.

LE BILAN SIMPLIFIÉ AU 31/12/2024 (EN M€)

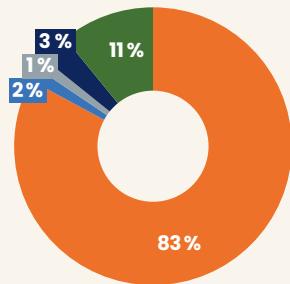
ACTIF	2024	2023	
Actif immobilisé	262,2	222,8	L'actif immobilisé correspond principalement au patrimoine de la Fondation constitué de l'ensemble des biens immobiliers et mobilier des Maisons Perce-Neige (constructions, matériels, équipements) nécessaires pour l'accueil et l'accompagnement des résidents.
Actif réalisable et disponible	155,8	170,2	L'actif réalisable et disponible est constitué des fonds disponibles pour assurer le financement courant des Maisons, la poursuite des missions sociales, du fonctionnement et des projets de la Fondation dotés dans les réserves.
TOTAL GÉNÉRAL	418,0	393,0	
PASSIF			
Fonds propres	290,9	275,4	<i>Les Fonds propres ressortent à 291 M€ qui se décomposent en :</i>
Dotations initiale et complémentaire	28,7	27,5	Dotation initiale de la Fondation qui est revigorisée chaque année et est inconsomptible
Réserves pour projet de l'entité	92,3	79,1	Réserves pour projet de l'entité, dont 80,5 M€ cumulés sur les exercices, affectées au financement des projets d'investissement en cours
Réserves prudentielles de fonctionnement	40,2	38,9	Réserves prudentielles dotées par le Conseil d'administration afin de garantir la pérennité du fonctionnement des Maisons et du Siège pour 5 années
Réserves investies dans l'actif immobilisé	116,3	115,9	Réserves correspondant aux investissements réalisés inscrits à l'actif en contrepartie
Réserves autres	0,3	0,3	Autres réserves diverses
Report à nouveau et excédent	3,2	3,7	Report à nouveau déficitaire des Etablissements sous gestion contrôlée et excédent net de 15,5 M€
Subventions et provisions réglementées	10,0	9,9	
Fonds reportés et dédiés	58,4	59,5	
Provisions pour risques et charges	11,6	11,8	
Dettes	57,1	46,3	
TOTAL GÉNÉRAL	418,0	393,0	

Les informations de ce document sont issues des rapports moral et financier de l'année 2024 et sont disponibles sur notre site internet www.perce-neige.org.

Les comptes annuels peuvent être transmis sur simple demande écrite par courrier ou par courriel sur notre site internet.

FONDATION (EN MILLIONS D'EUROS)

L'UTILISATION DE CES RESSOURCES : 142 M€ (Répartition par destination)



- MISSIONS SOCIALES
- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS
- FRAIS DE FONCTIONNEMENT
- AUTRES CHARGES (DOTATIONS PROVISIONS, FRAIS DÉDIÉS)
- EXCÉDENT DE L'EXERCICE

- ▶ Plus de 83 % des ressources sont affectés aux missions sociales réalisées dans l'année.
- ▶ L'excédent 11 % (à l'exclusion des résultats et des établissements sous gestion contrôlée) est affecté aux projets d'investissement futurs et aux réserves de la Fondation.
- ▶ Les autres charges pour un total de 6 % concernent les frais de fonctionnement, les frais de recherche de fonds, les provisions et engagements sur fonds dédiés.

SOIT POUR 100 €
PROVENANT DE
LA GÉNÉROSITÉ :



LE PLAN D'INVESTISSEMENTS DE LA FONDATION : LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC AU SERVICE D'UN PLAN STRATÉGIQUE AMBITIEUX

Ce sont les ressources de la générosité du public qui permettent à la Fondation de financer ses projets immobiliers pour créer de nouvelles Maisons et réaliser au sein des Maisons existantes, les extensions ou les rénovations nécessaires pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents.

La réalisation des projets s'étale sur plusieurs années (5 à 7 ans) compte tenu des délais d'élaboration des projets, de leur autorisation par les Autorités de tarification et de la durée des travaux, et elle fait l'objet d'un plan prévisionnel mis à jour chaque année.

Dès l'identification d'un projet, la trésorerie disponible de la générosité publique est affectée (dans un compte de « réserve pour projets »), par décision du Conseil d'administration de la Fondation au fur et à mesure des exercices, à son financement en garantie de sa réalisation à moyen terme.

Les projets 2021-2025 sont inscrits dans un plan stratégique actualisé par le Conseil d'administration en juin 2025 qui est volontariste bien qu'il ne puisse être qu'une réponse encore partielle aux très nombreux besoins des personnes en attente d'une solution, et qui marque un nouveau développement par rapport aux périodes antérieures.

Sur cette période pluriannuelle de leur réalisation qui va s'étendre jusqu'en 2028-2030, les projets les plus significatifs (hors habitats inclusifs) dotés et en cours de réalisation se totalisent à 25 pour un montant cumulé prévisionnel d'investissement de **208 M€** sur fonds issus de la Générosité du Public et de **57 M€** par emprunts.

Le financement de ces projets dont la réalisation va s'étaler jusqu'en 2028-2030 est assuré à 44 % par la générosité publique des exercices passés pour **92 M€** et dépend pour le solde de la générosité publique des exercices à venir, le besoin de financement des projets en cours partiellement doté s'élève à **31,2 M€** : ce sont les futures Maisons de Floing, Marseille, Nanterre, Paris 15^e, Crémieu, Faugeras, Truyes. En complément, des projets sont encore non dotés et représentent un investissement d'un montant cumulé prévisionnel de **84,7 M€** : ce sont les

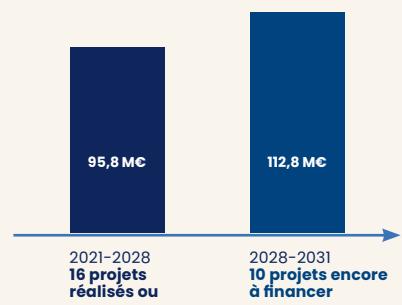
projets de Crémieu (résidence autonomie), de relocalisation de la maison de La Gaude, de Brissac (URTS), de Montélimar, l'extension de la maison de Bagneux, les créations des nouvelles maisons de Tullins et d'Ivry. Les habitats inclusifs seront quant à eux financés au moyen de prêts locatifs sociaux. Tous ces projets représentent la création de plus de 420 places nouvelles d'accueil et d'accompagnement à horizon 2025-2028.

Pour ces projets d'importance significative, la générosité publique à venir reste plus que jamais nécessaire.

2011-2020



PLAN 2021-2030



ACTUS & PROJETS

► Consolidation de notre développement avec trois nouveaux rapprochements

Deux mandats de gestion ont été établis avec les associations Foyer Richebourg (Loire-Atlantique) et Les Compagnons de Camille (Vienne), en vue de futures fusions, et nous assurons depuis le début de l'année la gestion directe de l'association de Faugeras, en Corrèze.

► Deux nouvelles activités et un accueil renforcé

Lancement de deux nouvelles activités : une équipe mobile dédiée à l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes, rattachée à la Maison d'Avignon, et un accueil de jour à la Maison de La Gaude, fruit d'un projet de longue date. Par ailleurs, des places supplémentaires ont été ouvertes dans les accueils de jour des Maisons d'Avignon, Colombes et Brissac.

► Deux nouvelles entités pour l'inclusion

Création de deux associations Perce-Neige LIVE et Perce-Neige Cinéma, futures structures de gestion du projet d'inclusion professionnelle à Boulogne-Billancourt.

► Perce-Neige Formation en plein essor

Perce-Neige Formation a obtenu les agréments nécessaires, dont QUALIOPI, pour la formation continue et par apprentissage. L'activité a démarré et se développe rapidement, portée par les Maisons Perce-Neige et une demande externe croissante.

► Un fort développement immobilier

Plusieurs projets majeurs ont avancé : les premières pierres ont été posées pour les nouvelles Maisons de Floing et Crémieu, les rénovations et extensions se sont poursuivies à Colombes et Courbevoie, et les chantiers des habitats inclusifs de Chauchê et de l'extension de Saint-Paul-en-Jarez ont été lancés. Nous avons aussi initié le chantier de la deuxième Maison Perce-Neige à Marseille.

► Une nouvelle étape pour la Maison de Condorcet

Inauguration du nouveau foyer de vie de la Maison de Condorcet, en remplacement des anciens bâtiments désormais cédés.

► Élaboration de la Charte architecturale des Maisons Perce-Neige

Finalisation de la Charte architecturale des Maisons Perce-Neige, le document complet et détaillé qui constitue désormais un guide essentiel pour orienter nos choix en matière de construction et de rénovation, tant pour notre maîtrise d'ouvrage que pour les architectes impliqués. Cette charte est un outil fondamental pour assurer la cohérence et la qualité de nos projets immobiliers d'aujourd'hui et de demain dans le respect de notre volonté constante d'offrir aux résidents un cadre de vie où ils soient pleinement « chez eux ».

► Renforcement des ressources pour accompagner la croissance

Face à l'essor rapide de nos projets immobiliers et à l'ouverture prochaine de 420 nouvelles places, nous avons créé une direction dédiée à la maîtrise d'ouvrage. Parallèlement, les moyens du siège ont été renforcés en comptabilité, ressources humaines, maintenance, qualité et gestion des libéralités, pour soutenir l'expansion de nos activités médico-sociales. Entre 2021 et 2029, grâce à ces développements et aux fusions programmées, la Fondation prévoit une augmentation de plus de 700 places, soit près de 80 % de croissance.

► Nouveaux projets et perspectives

Des réflexions avancent sur la création d'activités connexes, telles que les vacances adaptées et la protection des majeurs (tutelles et curatelles), tandis que le projet majeur Perce-Neige LIVE ! à Boulogne-Billancourt progresse avec la signature d'une promesse de bail emphytéotique avec la Ville pour la mise à disposition du site de l'espace Bernard PALISSY et le dépôt du permis de construire en fin d'année.

► Qualité de l'accompagnement renforcée

Nous avons généralisé une démarche d'amélioration continue de la qualité, alignée sur le référentiel de la Haute Autorité de Santé, avec une évaluation de chaque établissement tous les cinq ans.

► Éthique et innovation au service de l'accompagnement

Le nouveau Comité de réflexion éthique a lancé la formalisation des pratiques dans chaque Maison, tandis que le déploiement du logiciel NETVIE a amélioré le suivi des activités et la traçabilité des soins pour optimiser la qualité du service dans les Maisons.

► Nouvelle dynamique de ressources humaines et amélioration des recrutements

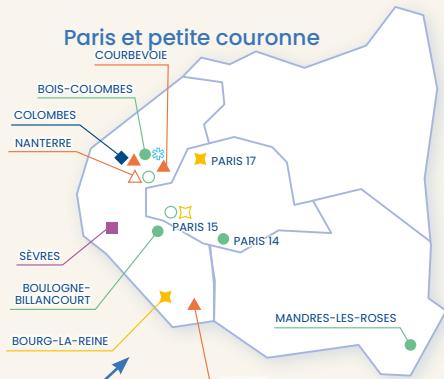
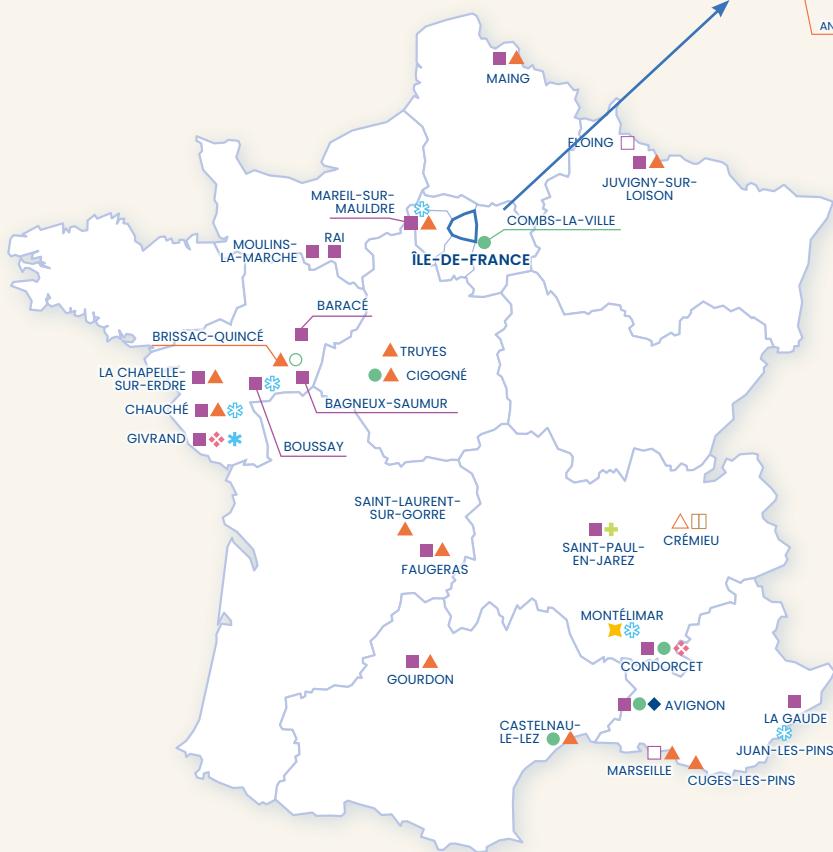
L'arrivée d'une responsable recrutement, l'adoption de nouveaux outils et le développement des formations ont dynamisé les embauches. Malgré des défis persistants liés à la stabilité du personnel et aux coûts d'intérim, cette évolution améliore significativement la situation financière des établissements.

► Renforcement du pilotage financier et gestion optimisée

Les systèmes de gestion comptable et des ressources humaines ont intégré de nouvelles fonctionnalités pour accroître leur efficacité. La mise en œuvre d'un contrôle interne, confié à un responsable dédié, s'est accompagnée de la généralisation des dialogues de gestion avec les Maisons où les enjeux budgétaires sont les plus forts, favorisant ainsi un pilotage financier renforcé et un meilleur accompagnement depuis le siège.

LES MAISONS ET SERVICES PERCE-NEIGE

(Septembre 2024)



52
établissements
et services

1 350
personnes en situation
de handicap

- ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉ (EANM)
- ▲ ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (EAM)
- MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS)
- ★ INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF (IME)
- ◆ SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT
- ❖ MAISON DE VACANCES
- * HABITAT INCLUSIF
- + SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)
- Projet d'EANM
- △ Projet d'EAM
- Projet de MAS
- ☆ Projet d'IME
- ⊗ Projet d'habitat inclusif
- Projet de résidence autonomie



TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

DON EN CONFIANCE

Adhérente depuis 1996, la Fondation Perce-Neige se soumet chaque année au contrôle du Don en Confiance par rapport aux règles de transparence et de déontologie définies. La Fondation a eu son agrément renouvelé en 2024, pour une période de 3 ans.

COUR DES COMPTES

En tant qu'organisme faisant appel à la générosité, la Fondation Perce-Neige relève du contrôle de la Cour des comptes. Le rapport public du dernier contrôle est disponible sur le site internet de la Cour. Le rapport qui porte sur les années 2018 à 2021 s'est conclu par un avis de conformité sans réserves.

COMPTE ANNUELS

Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2024 ont été contrôlés et certifiés par un commissaire aux comptes (Cabinet JEGARD CREATIS). Ils ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la Fondation Perce-Neige du 23/06/2025. Ils sont transmis aux autorités de tutelle (Ministères et Préfecture) et publiés sur le site du Journal Officiel.



FONDATION
**PERCE
NEIGE**

La Fondation Perce-Neige est reconnue d'utilité publique
par Décret, en date du 13 mai 2016.

7 bis, rue de la Gare
CS 20171 - 92594 Levallois-Perret Cedex
01 47 17 19 30

www.perce-neige.org

